

STRUCTURES RELAIS SIAO SAINT-BRIEUC LOUDEAC

Bilan d'activité 2022
Mars 2023

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU POLE ET DE L’ACTION	3
2. MODALITES D’ORGANISATION	3
3. QUELQUES DONNEES QUANTITATIVES	4
3.1. Les rendez-vous	4
3.2. Le profil des personnes reçues	5
4. PERSPECTIVES	7

1. PRESENTATION DU POLE ET DE L'ACTION

Depuis janvier 2011, le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation 22 (SIAO 22), via la Commission Unique d'Attribution, est devenu l'espace de centralisation de l'offre et de la réponse en matière d'hébergement pour le département.

Dans ce cadre, une organisation départementale a été mise en place sur chacun des territoires d'implantation des structures permettant de recevoir les personnes demandeuses d'un hébergement et de transmettre leur demande à l'opérateur SIAO. Cette implantation a pris le nom de « **Structure relais SIAO** » sur chacun des territoires (Saint-Brieuc, Guingamp, Lamballe, Dinan, Lannion, Loudéac, Paimpol, Rostrenen).

L'évaluation SIAO est réalisée à partir du dossier numérique du système d'informations SI SIAO, commun pour l'ensemble des structures évaluatrices, qui sert de cadre pour la réalisation et la transmission des éléments recueillis au SIAO 22.

Adalea assure cette mission de structure relais SIAO sur les territoires de Saint-Brieuc et Loudéac. Ainsi, les personnes rencontrées et/ou orientées vers nos différents services, qu'elles relèvent de l'urgence, d'un dispositif d'insertion (CHRS, Stabilisation, ALT) ou d'un logement adapté (résidence accueil, maison relais, résidence habitat jeunes) sont orientées par les secrétariats et les travailleurs sociaux vers les structures relais de Loudéac ou de Saint-Brieuc.

Par ailleurs, dans le cadre d'un conventionnement avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP), nous intervenons en Maison d'Arrêt au titre du Dispositif de Préparation à la Sortie de Maison d'Arrêt (DPSMA) et nous recueillons également les demandes des personnes incarcérées qui sont en perspective de sortie pour les transmettre au SIAO 22.

2. MODALITES D'ORGANISATION

Concernant le site de Loudéac, deux créneaux de rendez-vous par semaine sont dégagés afin d'effectuer ces entretiens d'évaluation. De l'information a été réalisée sur ce secteur notamment auprès de la structure d'urgence gérée par le CCAS mais aussi auprès des travailleurs sociaux. Le lien avec les partenaires est bien établi et l'articulation entre les acteurs est fluide.

Concernant le site de Saint-Brieuc plusieurs paramètres ont été pris en compte pour répondre à une demande de public très diversifiée :

- Permanences (deux créneaux de rendez-vous par semaine) sur le site de Rochard afin de recueillir les demandes des femmes victimes de violences conjugales et les recevoir si besoin en lien avec un travailleur social de la structure plus spécifiquement formé à cette problématique.
- Permanences sur l'ensemble de la semaine sur le site de la Corderie pour recevoir les demandes des personnes qui sollicitent un rendez-vous.
- Point régulier avec l'accueil de jour concernant les personnes accueillies sur ce lieu et demandeuses d'un hébergement d'insertion.
- Permanences à la Maison d'arrêt de Saint Brieuc une demi-journée par semaine, dans le cadre du DPSMA et recueil des demandes SIAO des personnes sortantes.

Bien entendu, une souplesse est apportée en fonction de la nature des demandes et des prises de rendez-vous. Suivant les lieux, des créneaux peuvent être ajoutés ou compensés par d'autres sur d'autres lieux.

Un créneau de rendez-vous dure environ 1h30, durant ce temps le dossier unique est complété sur la base des éléments recueillis auprès de la personne.

3 phases de travail se dégagent de la mission de l'évaluateur structure relais SIAO :

1. **Le premier entretien** au cours duquel la demande est formulée et qui permet dans le même temps de compléter le dossier unique qui sera transmis, après signature du demandeur pour accord, à l'opérateur SIAO. A noter qu'il arrive parfois que ce dossier ne puisse être totalement complété lors du premier entretien faute d'avoir tous les éléments par le demandeur et qu'un deuxième échange soit nécessaire.
2. **Un mois après le premier entretien**, pour les personnes qui n'ont pas intégré le dispositif sur lequel elles étaient positionnées, l'évaluateur de la structure relais SIAO effectue une mise à jour et vérifie le maintien de la demande après avoir pris contact avec le demandeur par téléphone.
3. **Trois mois après le premier entretien**, pour les personnes qui n'ont toujours pas intégré le dispositif sur lequel elles étaient positionnées, l'évaluateur de la structure relais SIAO propose à la personne un nouveau RDV physique pour réévaluer la demande en fonction des évolutions dans le parcours du demandeur et vérifier le maintien de sa demande.

A chacune de ces trois étapes, qui permettent de maintenir le lien avec le demandeur, les éléments recueillis sont transmis à l'opérateur SIAO.

Enfin, après évaluation, s'il s'avère que la personne ne relève pas d'un dispositif SIAO, une autre préconisation est formulée par le professionnel de la structure relais, de ce fait le dossier n'est pas transmis au SIAO.

3. QUELQUES DONNEES QUANTITATIVES

3.1. Les rendez-vous

Le tableau ci-dessous résume l'activité de la structure relais mensuellement. Il présente les rendez-vous fixés sur la base des demandes formulées par les personnes à la recherche d'un hébergement et ceux réellement honorés.

Mois en 2022	Nombre de rendez-vous fixés		Nombre de rendez-vous honorés	
	Saint-Brieuc	Loudéac	Saint-Brieuc	Loudéac
Janvier	63	10	39	8
Février	67	8	45	4
Mars	81	8	61	4
Avril	29	7	21	5
Mai	49	10	29	8
Juin	41	7	25	7
Juillet	81	9	50	3
Août	65	13	44	6
Septembre	57	9	44	3
Octobre	57	7	33	5
Novembre	67	14	41	11
Décembre	34	7	18	5
TOTAL	691	109	450	69

TOTAL GENERAL	800	519
----------------------	------------	------------

Nous notons 5 rendez-vous de moins de fixés en 2022 par rapport à 2021 sur le secteur de Saint Brieuc.

A contrario, sur le secteur de Loudéac nous notons une augmentation de 2 rendez-vous fixés. Ces chiffres indiquent une stabilité de l'activité sur ces deux secteurs. Il en est de même concernant le nombre de rendez-vous honorés : 450 en 2022 contre 455 en 2021 pour le secteur de Saint Brieuc et 69 en 2022 tout comme 2021 pour le secteur de Loudéac.

Au total, pour les deux secteurs 65% des rendez-vous fixés sont honorés, ce taux est identique à celui de l'année précédente.

3.2. Le profil des personnes reçues (base dossier SIAO transmis et non transmis)

■ Composition des ménages demandeurs

	2021 - Loudéac	2021 – Saint Brieuc	2022 - Loudéac	2022 – Saint Brieuc
Hommes seuls	43 %	53 %	48 %	54 %
Femmes Seules	22 %	17 %	17 %	18 %
Femmes avec enfants	22 %	16 %	21 %	16 %
Hommes avec enfants	4 %	4 %	3 %	4 %
Couples	3 %	4 %	6 %	4 %
Couples avec enfants	5 %	6 %	5 %	4 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %

Que ce soit sur le territoire de Loudéac ou celui de Saint Brieuc, les hommes seuls restent, comme les années précédentes, le profil majoritaire reçu en entretien d'évaluation SIAO.

Ainsi, nous constatons un écart avec les offres d'hébergements de petites typologies qui sont faibles en comparaison à ces chiffres.

■ Origine de la demande de rendez-vous

	2021 - Loudéac	2021 – Saint Briec	2022 - Loudéac	2022 – Saint Briec
Personne elle-même	32 %	29 %	44 %	31 %
MDD	29 %	12 %	19 %	11 %
Centres Hospitaliers	-	1 %	0 %	1 %
Services tutelle	1 %	1 %	-	1 %
CADA	-	-	-	1%
CLAJJ et FJT	1 %	-	-	-
115	4 %	4 %	4 %	4 %
CCAS	-	1 %	1 %	1 %
CMP/CMPS	11 %	1 %	13 %	-
Accueil Ecoute Femmes	-	3 %	-	3 %
Accueil de jour	-	11 %	-	13 %
Mission locale	10 %	1 %	10 %	1 %
SPIP	-	3 %	-	4 %
Associations caritatives et autres partenaires	-	4 %	-	3 %
Autre *	12 %	29 %	9 %	27 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %

*Autres : Famille, travail, tiers

Nous observons cette année une part grandissante des ménages sollicitant seuls une demande de rendez-vous que ce soit sur le territoire de Saint Briec ou Loudéac. C'est une spécificité 2022 car les années précédentes ces chiffres étaient en diminution. Ce constat nous amène à penser que les structures relais SIAO sont de mieux en mieux identifiées.

Il est à noter sur le territoire de Loudéac une baisse de la part des demandes émanant des MdD (moins 10 points).

Le reste des orientations est globalement stable d'une année sur l'autre.

4. PERSPECTIVES

- **Poursuivre notre participation aux journées évaluateurs SIAO**, ces temps d'information et d'échanges permettent aux évaluateurs d'échanger sur leurs pratiques, de travailler sur une cohérence départementale et d'être en veille sur l'évolution des dispositifs et sur les nouvelles réponses pour les publics. Trois journées sont programmées en 2023.
- **Etre acteur dans la mise en œuvre des CESP** pour les territoires de Saint-Brieuc /Loudéac et travailler avec les évaluateurs sur la notion de référents de parcours.
- **Collaborer avec le point santé sur l'axe évaluation médicale et psychique.**